

FORMATION DES MEMBRES DU CSE en Santé, Sécurité et Conditions de travail (SSCT) - Recyclage



PARTICIPANT(S) :

Membres élus du CSE : 2^{ème}
mandat consécutif
Formation obligatoire pour les
titulaires et suppléants

ORGANISATION :

Durée : 21 heures
Lieux : Campus du lac ou
Campus de Libourne

INTERVENANT(S) :

Expert en Prévention des
risques professionnels

VALIDATION DE LA FORMATION :

L'intervenant mesurera, tout au
long de la formation,
l'acquisition des connaissances
des participants à travers la
mise en place de situation in
situ.

Délivrance d'une attestation
de formation conforme à la
législation en vigueur.

Un support de cours sera remis
à chaque participant.

CAMPUS DU LAC

N° SIRET 410 581 102 00010
Code APE-NAF 8542Z
N° Existence 7233 042 4333

Site de Bordeaux

10 rue René Cassin – CS 31996 –
33071 Bordeaux Cedex
Tél. 05 56 79 52 00
campus@formation-lac.com

Site de Libourne

33 rue Max Linder
33504 Libourne Cedex
Tél : 05 56 79 52 00
campus@formation-lac.com

OBJECTIFS

Nature de l'action : Acquisition de compétences

Être capable de :

- Développer l'aptitude des élus à déceler et mesurer les risques professionnels
- Développer la capacité des élus à analyser les conditions de travail
- Initier les élus aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail

MÉTHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES

Méthodologie basée sur l'alternance de cours théoriques et techniques autour de mises en situation pratiques.

CONTENU DU PROGRAMME

LE FONCTIONNEMENT DU CSE :

Le CSE : attribution en santé, sécurité et conditions de travail
La Base de Données Economiques et Sociales (BDES) pour les entreprises de 50 salariés et plus
Hygiène et sécurité (obligation de l'employeur)
Hygiène et sécurité (obligation des travailleurs)
La faute inexcusable de l'employeur
Droit d'alerte et de retrait en cas de danger

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL, DE TRAJET ET LA MALADIE PROFESSIONNELLE :

Définition de l'accident du travail
Définition de l'accident de trajet
Définition de la maladie professionnelle
Enquête du CSE consécutive à un AT/MP
L'arbre des causes

EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS :

Etude de poste de travail
Evaluation des RP par la méthode de l'ITaMaMi
Les risques psychosociaux